

DEPARTEMENT De l' AISNE
ARRONDISSEMENT SAINT-QUENTIN
CANTON de BOHAIN
COMMUNE De VENDHUILE

2023/1/05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 30 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars à 19 heures 30, les Membres du conseil Municipal de la commune de VENDHUILE, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de VENDHUILE, sous la présidence de Xavier PASSET.

Étaient présents : Mr X. PASSET, Mr E. FLAMANT, Mr F. FORTIN, Mme D. FURGEROT, Mr L. FOURNIER, Mme B. CARPENTIER, Mr D. LETEMPLE, Mr H. DEPREZ, Mr P. AUDIN, Mr T. FLEUREAU, Mme N. LEROY et Mme M. MIELCAREK.

Pouvoirs : Mr D. FERNANDES donne pouvoir à Mr F. FORTIN, Mme M. FAXELLE donne pouvoir à Mr X. PASSET.

Excusés : Mr F. GACH

Mr FORTIN Franck a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Subventions aux associations 2023

Afin d'aider au fonctionnement des associations, le conseil municipal fixe le montant des subventions comme suit, étant entendu que les sommes ne pourront être mandatées qu'après réception du dossier complet en mairie (demande de subvention)

- ANCIENS COMBATTANTS 150€
- DDEN 50€
- ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES 300€
- LA BOULE VENDHOLISIENNE 150 €
- COMITE DES FETES 500€
- LA GAULE DE VENDHUILE 150€

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte cette répartition

Le Maire,

X. PASSET

XAVIER PASSET
2023.04.05 11:50:39 +0200
Ref:20230405_094401_1-1-O
Signature numérique
le Maire

XAVIER PASSET